

<i>Hameau des Acacias</i>	Bassin enterré recevant les eaux pluviales d'un lotissement
<i>SNT0</i>	Reçoit les eaux pluviales de la rue Sainte Antoine et de la zone des Transports
<i>Terre Rouge (à côté de la rue des Saulniers)</i>	Bassin enterré pour les eaux pluviales du lotissement.
<i>Domaine Bacchus (rue des Etouvettes)</i>	Bassin enterré. Reçoit les eaux pluviales du lotissement.

COMMUNE D'ECOLE-VALENTIN	
Lieu-dit ou appellation	Caractéristiques
<i>VALPARC</i>	Bassin de rétention et d'absorption refait en 2013 le bassin de stockage à l'air libre a été remplacé par un bassin enterré sous un parking. Il est constitué de casiers plastiques de 1 100 m ³ de capacité et équipé de 2 séparateurs hydrocarbures en amont Reçoit les EP de la zone de Valparc, les voiries du rond-point et la zone Dunand
<i>Combe du Puits Mégarama</i>	Bassin de rétention et d'absorption d'une surface de 10 ares et d'un volume d'environ 2 000 m ³ Reçoit les EP du secteur Mégarama, Wellness et toute la zone commerciale de Mégarama,... prétraitement des eaux de parking peu efficace
<i>Combe du Puits Petite faille</i>	Infiltration directe dans un puits d'absorption (faille) rue de la Combe du Puits
<i>Essarts</i>	Bassin de rétention et d'absorption d'une surface de 5 ares et d'un volume d'environ 1 000 m ³ Situé en contrebas du lotissement du Poirier, à proximité de la voie SNCF.
<i>Champ du Poirier</i>	Importante faille située le long de la voie SNCF entre les terrains de foot d'Ecole-Valentin et la zone d'infiltration des Essarts Reçoit les EP des lotissements qui la dominent
<i>Ranchots</i>	2 bassins de rétention et d'infiltration de 5000 et 1500 m ³ s'infiltrant dans une faille et desservant un vaste bassin versant : zone du Vallon, Vert bois, rue des Maisonnettes et rue Lirene ont permis de résoudre les problèmes d'inondation compte tenu de l'urbanisation croissante dans le bassin versant et d'une baisse de ses capacités d'absorption. Il reçoit le trop-plein et la vidange du bassin Valparc.
<i>SAPRR</i>	Bassin de rétention d'une surface de 40 ares et d'un volume de 3 000 m ³ se vidangeant dans une faille ; il est situé sur le domaine autoroutier et est muni d'un déboureur déshuileur Il dessert la zone du péage et les locaux SAPRR, la zone commerciale du secteur Castorama et 1 kilomètre de voiries d'autoroute.
<i>Gresaillères</i>	Vaste faille située en dessous du quartier des Gresaillères, à l'emplacement d'une ancienne station d'épuration il reçoit les eaux pluviales des réseaux séparatifs
<i>Rue des Aubépines</i>	Situé rue des Aubépines, constitué de tubes, il infiltre les eaux pluviales du lotissement

En ce qui concerne le bassin *Combe du Puits – Petite Faille*, ne connaissant pas ses réelles capacités d'absorption, une étude hydraulique préalable est requise par l'aménageur pour toute nouvelle construction apportant des eaux pluviales supplémentaires.

PRINCIPES D'AMENAGEMENT A RESPECTER

5

